

Augmenter les salaires

Gagner plus pour des conditions de vies meilleures et un travail respecté

Contribution au XXXVII^e congrès du Parti Communiste Français par JC RANNOU.

Version du 06/01/2016

Introduction

Le XXXVII^e congrès doit être l'occasion pour le PCF de s'interroger sur les moyens d'être plus audible et plus identifiable et de rendre nos propositions plus visibles afin de nous libérer des caricatures dans lequel les médias dominants chercher à nous enfermer. Nous devons le faire en prenant en compte le faible temps d'exposition médiatique dont nous disposons pour faire connaître nos positions.

Il s'agit donc de mettre en avant des revendications simples et concrètes qui frappent les esprits, qui invitent au débat, qui seraient les actes forts des premiers jours d'un pouvoir à dominante communiste et qui paverait la voie à la réalisation de notre projet, plus large, plus riche, plus profond, et donc nécessairement plus complexe.

De plus, face la défiance dont la politique fait l'objet, ces revendications prioritaires doivent avoir un impact immédiatement visible afin de constituer des signes de notre volonté effective de tenir nos engagements, jalon par jalon.

Enfin, pour être audible par le plus grand nombre, ces revendications doivent faire écho aux attentes populaires. Or un sondage publié en Décembre 2015 plaçait l'amélioration du salaire en tête des souhaits pour 2016 avec 44 % des réponses (voir ci-dessous).



C'est pourquoi nous devons mettre en avant la revendication d'une meilleure reconnaissance de la contribution des travailleurs et travailleuses à la création des richesses au travers d'une augmentation significative des salaires, traitements, retraites et pensions pour une majorité de de la population (pas seulement les salarié-e-s au SMIC).

Un mot d'ordre simple : augmentation immédiate généralisée de 16 %

Le parti devrait formuler la revendication d'une augmentation de 16 % (augmentation nécessaire pour amener le SMIC à 1700€ brut) pour les salaires, traitements, retraites et pensions jusqu'à 4 fois le SMIC puis d'une augmentation dégressive jusqu'à 0 % entre 4 et 6 SMIC. Cette revendication devra être une des revendications fondamentale, une « revendication d'appel », un mot d'ordre, de notre parti et du rassemblement que nous allons susciter pour 2017.

Elle devra faire l'objet d'une campagne politique large, approfondie et durable. Cette campagne pourra aller de pair avec une initiative relative au 80 ans du Front Populaire. Afin d'assurer le suivi, cette campagne devra être animée par un-e responsable dédié-e.

Dans la durée : pérenniser la revalorisation

Cette revendication primaire de l'augmentation immédiate et généralisée des salaires devra être complétée par des revendications secondaires afin de pérenniser ces gains. Il s'agira de :

1° Etablir une grille du salaire d'embauche en fonction de la formation initiale. Certaines organisations syndicales en proposent une et nous devrions nous inspirer de cette grille pour établir la notre :

Salaire minimum de première embauche sans qualification (SMIC) : 1700 € brut :

Qualification	Coefficient multiplicateur	Salaire minimum de première embauche (brut, en €)
Pas de qualification	1	1700
niveau BEP / CAP	1,2	2040
niveau Bac	1,4	2380
niveau BTS / Deug / DUT	1,6	2720
niveau Licence / Maîtrise	1,8	3060
niveau Bac + 5 / Ingénieur	2	3400
niveau Doctorat	2,3	3910

2° Assurer une meilleure reconnaissance salariale de l'expérience.

3° Réviser les planchers de salaires des indices des conventions collectives en fonctions des salaires constatés et du salaire minimum de première embauche pour ces indices (par exemple 80 % du salaire médian constaté).

4° Assurer l'augmentation automatique de ces planchers par rapport au coût de la vie. Dégeler le point d'indice dans la fonction publique

5° Rémunérer les stages, qui devront être limités à la validation d'une formation diplômante, à au moins 80 % du salaire minimum de première embauche de la qualification visée sans plancher de durée.

L'augmentation généralisée des salaires, traitements, retraites et pensions : une revendication légitime et nécessaire

La stagnation des salaires est le signe d'une société malade, qui se conçoit comme stagnante. En effet, quel message envoie-t-on à un-e salarié-e dont le salaire stagne alors que son expérience s'accumule, si ce n'est qu'il/elle ne tire rien de professionnellement utile de cette expérience, bref qu'il/elle ne sait pas apprendre. Ce message serait déjà intolérable si il était envoyé à une minorité, il

est encore plus quand il concerne la majorité des salarié-e-s. Nous sommes une société qui, à l'instigation de quelques uns, prétend que l'essentiel des salarié-e-s ne savent pas progresser.

Les conséquences de ces bas salaires sur les conditions de vies sont évidentes non seulement pour les bas salaires avec la multiplication des salarié-e-s pauvres mais également pour celles et ceux qui sont moins défavorisé-e-s. Par ailleurs l'asphyxie de la sécurité sociale et des finances publiques découle également en partie de ces niveaux de salaires insuffisant.

L'enjeu de la juste reconnaissance matérielle du travail est donc plus profond et important qu'une question électorale, il s'agit en effet de :

1° Replacer le travail salarié comme le moyen légitime et sûr de subsistance et de reproduction du prolétaire face à la combine (l'uberisation de l'économie) ou aux placements hasardeux.

2° Rendre les travailleurs et les travailleuses conscient de leur contribution effective à la société, en temps qu'individus et en tant que classe. Dans un contexte de déclassement (craint et/ou effectif) nous devons rassurer les salarié-e-s que nous faisons grand cas de leur qualification et de la valeur de leur travail. Bien sûr il faudra insister sur l'articulation de cette revendication salariale avec le droit et la reconnaissance de la formation initiale puis continue et de la validation des acquis de l'expérience (VAE) afin d'assurer au plus grand nombre un droit au progrès salarial qui soit (a minima) un vrai reflet du progrès de la productivité.

3° Récupérer, dans un premier temps, la part de la richesse créée que le capital a pris depuis 35 ans aux salariés.

4° Redonner la centralité dans le débat public qu'elle mérite à la question de la répartition de la richesse. Rappelons que le caractère fondamental pour la pensée marxiste de la répartition de la valeur créé par le Travail entre les travailleurs et le Capital, c'est à dire le taux d'exploitation (ou taux de plus-value). En effet il s'agit donc d'opérer un transfert du Capital vers les travailleurs d'améliorer du point de vue des travailleurs et des travailleuses le taux d'exploitation.

5° Redonner de la force à l'action collective en améliorant visiblement les conditions individuelles.

6° Inciter à définir des postes et des emplois dignes de la qualification et des talents des travailleurs et travailleuses plutôt que de profiter des faibles salaires d'une main œuvre qualifiée pour l'aliéner au travers des méthodes de travail abrutissantes à tous les niveaux.

Cette augmentation des salaires, traitements, retraites et pensions impacte individuellement les travailleurs et les travailleuses mais ne constitue pas une mesure individualiste. En effet, comme dit auparavant l'argent de ces augmentations correspond un transfert d'une part des profit du Capital vers le Travail. Ainsi cet argent sera d'une part soumis aux cotisations sociales et sera d'autre part beaucoup moins susceptibles d'être sujet à la fraude fiscale. Dès lors les mécaniques redistributifs de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales joueront le nécessaire rôle de solidarité et de réduction des inégalités.

Ne pas se limiter à l'augmentation du SMIC : une nécessité impérieuse

Aux présidentielles de 2012 et dans le projet nous avons porté des revendications seulement sur la revalorisation du SMIC, en comptant sur un effet mécanique d'une augmentation dégressive des salaires plus élevés. A mon avis cette position pêche par un excès de confiance sur le rapport de force entre le patronat et le salariat. De plus cette revendication est seulement audible par les salarié-e-s au SMIC et à quelques autres qui ont confiance en la possibilité de la répercussion mécanique d'une partie de la hausse ce qui nous handicape gravement dans la construction d'un rassemblement majoritaire. Pire encore cette revendication peut avoir un effet contre-productif à l'égard de celles et ceux, nombreux/ses, qui sont payé-e-s juste au-dessus du SMIC et qui craignent de « tomber » au SMIC. Il est donc indispensable de que la revalorisation de ces salaires, traitements, pensions et retraites, soit plus large que la simple revalorisation du SMIC pour contrecarrer le syndrome de « l'avant-dernier » qui fracture l'unité et la solidarité de classe, qui fournit un terreau à l'extrême droite et construit, pour nous, un plafond de verre en particulier dans notre électorat historique, à savoir les ouvrier-e-s qualifiés.

Ce syndrome de « l'avant-dernier » est particulièrement visible quand on regarde la répartition de notre électorat aux départementales de 2015 par rapport au niveau d'éducation (voir ci-dessous). Le Front de Gauche réalise ses meilleurs scores chez les non-diplômé-e-s et les titulaires de diplômes supérieurs (licence et au-delà) alors que le pire score correspond au niveau de formation CEP/BEPC/CAP/BEP.

